

RECOMMANDATIONS ET ALLERGIE SAVOIR

Mots clés : Allergie, Adrénaline, antihistaminique, corticoïdes, Broncho-dilatateur, DCI

Notez en rouge vos allergies connues sur votre carnet de vaccination que vous aurez remis à jour.

Agrafez aussi dans votre passeport la liste descriptive des produits incriminés avec leur nom DCI (Dénomination Commune Internationale) s'il s'agit de médicaments.

En cas d'allergie connue. Vous devez respecter les précautions d'usage :

Emportez avec vous et sur vous le traitement d'une crise allergique prescrit par votre médecin (antihistaminique, corticoïdes, broncho-dilatateur, adrénaline).

Pas de médicament dans le coffre à bagages de l'avion ! Un deuxième traitement de réserve doit se trouver dans la valise enregistrée et mise en soute.

Gardez leur emballage sur lequel est écrit la formule en DCI, en particulier pour les médicaments injectables.

L'adrénaline nécessitant une injection, vous ne pourrez emporter dans l'avion qu'un kit auto-injectable qui est seul autorisé. Vous devez garder à l'esprit que les conditions d'utilisation d'un tel traitement nécessitent des précautions d'emploi particulières. Si votre médecin vous a prescrit de l'adrénaline en kit, il est important de garder sur vous la prescription médicale. La traduction de l'ordonnance en anglais est conseillée.

Procurez-vous de principe un sac isotherme pour la conservation des médicaments en cas de forte chaleur (supérieure à 25°C).

Vous pourrez trouver sur le site [Food allergy network](#) des formulaires en différentes langues en cherchant avec le mot clé "airport". Votre médecin pourra l'adapter à votre traitement et à votre cas.

La maladie allergique étant le plus souvent acquise depuis l'enfance, le site de [l'AFPRAL](#) vous donnera toutes les informations utiles pour la meilleure prise en charge (notices explicatives des différents traitements, régimes alimentaires, recettes etc.).

voyage-aptitude-senior.fr©création décembre 2007.
Mise à jour 2022 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais

